



HAL
open science

Master Urbanisme et aménagement durables

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Urbanisme et aménagement durables. 2010, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02041307

HAL Id: hceres-02041307

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041307v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 3-Michel de Montaigne

Demande n° S3110056204

Domaine : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales

Mention : Urbanisme et aménagement durables

Présentation de la mention

Les formations proposées par la mention « Urbanisme et aménagement durables » étaient précédemment intégrées dans une mention commune « géographie et aménagement ». Le dossier pour le prochain contrat quadriennal présente donc une nouvelle mention qui s'articule autour de trois spécialités : « Urbanisme : stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage » (USPMO), « Paysage et évaluation environnementale dans les projets d'urbanisme et de territoires » (PEEPUT), « Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques » (AGEST). Ce choix d'une mention spécifique aménagement et urbanisme, adopté dans de nombreux départements, permet d'une part de clarifier l'offre de formation dans ce domaine et d'autre part de souligner son aspect pluridisciplinaire.

Les spécialités de cette mention visent à former aux métiers de l'urbanisme, de l'aménagement et du management touristique.

Avis condensé

● Avis global :

Les formations proposées par cette mention reposent sur une expérience ancienne acquise à Bordeaux dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du management du tourisme. L'ampleur des liens avec les milieux professionnels ainsi que le haut niveau des recherches menées par les enseignants-chercheurs permettent une continuelle adaptation de l'organisation de la formation et des contenus des enseignements. La formation est donc complète et répond à des besoins sur le marché du travail. Elle a su faire ses preuves.

● Points forts :

- Une formation complète et pluridisciplinaire, qui assure une progression cohérente vers la spécialisation.
- Des liens forts avec les milieux professionnels, à toutes les échelles.
- Une forte attractivité dans le Sud-ouest et aussi au-delà.
- L'expérience acquise dans le cadre de la MST et des DESS antérieurs.
- Une pédagogie par ateliers.

● Points faibles :

- Une faible ouverture internationale.
- Un nombre très faible d'étudiants en spécialité « Paysage et évaluation environnementale dans les projets d'urbanisme et de territoires » PEEPUT.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A+

● Recommandations pour l'établissement :

- Accroître l'ouverture de la formation à l'international, notamment par l'invitation de professeurs et professionnels étrangers.



- Le faible nombre d'étudiants en spécialité PEEPUT s'explique peut-être par le retard pris par le partenariat avec l'ENSAPB, mais doit quand même faire réfléchir à la viabilité de cette spécialité et à sa visibilité par rapport à l'ENSAPB.
- Clarifier la légalité du fonctionnement d'un M2 en formation initiale sur 18 mois (spécialité USPMO).

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif de la mention est de permettre aux étudiants d'acquérir des savoirs et des compétences dans deux domaines complémentaires : l'urbanisme et l'aménagement, le développement et le management touristique. L'accent est mis sur la pluridisciplinarité intrinsèque à ce type de formation. Le dossier précise : « L'urbanisme et l'aménagement s'entendent comme politiques, actions collectivement organisées à différentes échelles sur l'espace et les dynamiques qui le transforment dans son organisation, ses formes ses contenus de différentes natures et leurs interactions.

L'objectif complémentaire est de former des cadres responsables du développement touristique local et des cadres responsables de la conception et de la maîtrise de projets et d'opérations d'urbanisme durable.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Cette mention se positionne en complément d'une offre plus « juridique » à Bordeaux 4 et d'autres mentions à Toulouse et à Pau. Des échanges et collaborations existent entre ces formations. Compte-tenu des débouchés pour les étudiants, cette mention a toute sa place dans l'offre de formation à Bordeaux et régionalement.

Les collaborations avec d'autres établissements bordelais sont nombreuses et de nature variée. La spécialité « Paysage et évaluation environnementale dans les projets d'urbanisme et de territoires » est co-habilitée avec l'École nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux (ENSAPB). Des échanges ont lieu avec Bordeaux 4, notamment avec les UFR de droit, de science politique, d'économie, de gestion et l'IEP. Cette mention s'adosse à l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme, composante de l'UFR de géographie et aménagement. Au total, le positionnement de cette mention est très satisfaisant. Des mutualisations et passerelles pourraient être organisées avec des spécialités de la mention « géographie, science de l'espace et du territoire » de la même Université.

L'adossement de la formation à la recherche relève d'abord de l'appartenance de la plupart des enseignants-chercheurs de cette mention à l'UMR ADES (UMR 5185 Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés). A cela, s'ajoute l'appui de membres de l'UMR GRETHA (UMR 5113 Groupe de Recherches en Economie Théorique et Appliquée). La formation est donc solidement arrimée aux projets de recherches et expertises menées dans ces cadres. Cependant, la visée d'abord professionnelle de la mention conduit à gommer un peu cet adossement recherche dans le dossier.

La mention a été évaluée par l'APERAU, qui souligne la pertinence des méthodes pédagogiques, l'encadrement des étudiants et la valeur des productions collectives et individuelles. Cette inscription dans une démarche d'évaluation nationale est à souligner.

L'ancienneté des formations sur lesquelles reposent deux des spécialités de cette mention a permis de tisser de nombreux liens avec les milieux professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme et du tourisme, tant localement, régionalement que nationalement. De nombreux partenariats appuient ces liens. A ce titre, cette formation est exemplaire.

L'ouverture internationale est limitée à l'accueil de quelques étudiants étrangers, hors convention et voyages d'études à l'étranger. La participation à la formation de professeurs invités étrangers pourrait par exemple accroître cette ouverture.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Cette mention s'organise autour de trois spécialités : « Urbanisme : stratégie, projets, maîtrise d'ouvrage » (USPMO), « Paysage et évaluation environnementale dans les projets d'urbanisme et de territoires » (PEEPUT),



«Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques» (AGEST). Ce choix d'une mention spécifique aménagement et urbanisme, adopté dans de nombreux départements, permet d'une part de clarifier l'offre de formation et d'autre part de souligner son aspect pluridisciplinaire.

Le 1er semestre de M1 est un tronc commun aux trois spécialités et celui de M2 est mutualisé entre deux spécialités. Il s'agit d'une formation qui permet une progression pertinente vers la spécialisation. Cependant, peu d'informations sont données quant aux réorientations possibles.

La politique des stages est conforme et rigoureuse, notamment en termes de convention et d'encadrement (associant un universitaire et un professionnel) et chaque stage donne lieu à un mémoire et à une soutenance.

Le pilotage de la formation repose sur l'existence d'un conseil de perfectionnement, composé à parité d'enseignants-chercheurs et de professionnels non enseignants (18 membres), qui se réunit deux fois par an et permet de tenir compte des évolutions du milieu professionnel et de l'adéquation de la formation à ses attentes.

L'organisation globale de la mention répond donc de façon satisfaisante aux critères d'évaluation. Tout juste s'interroge-t-on sur le fonctionnement du M2 de la spécialité USPMO sur 18 mois, ce qui paraît déroger à la législation en vigueur.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

La mention accueille au total environ 150 étudiants aux origines variées tant disciplinaires que géographiques. En effet, le recrutement dépasse la seule région Aquitaine et attire des étudiants des régions voisines et, ponctuellement du reste de la France et de l'étranger (Vietnam, Maroc, Tunisie, Amérique du Sud). De plus, l'analyse des flux d'étudiants sur les trois dernières années fait apparaître une légère hausse de l'attractivité de la formation. Enfin, les taux de réussite de chaque spécialité, autour de 90 %, sont satisfaisants.

L'information, fondée sur des données anciennes et récentes, est claire et très encourageante quant à l'insertion des diplômés pour les deux spécialités USPMO et AGEST dans les milieux professionnels : plus de 80 % des étudiants sont en poste après 18 mois. La spécialité PEEPUT, de création plus récente, ne permet pas cette analyse. Des mesures nouvelles pour améliorer encore l'insertion professionnelle et la connaissance du devenir des diplômés sont prévues et pertinentes (associations d'anciens, convention avec l'IEP pour l'accès aux concours de la FP).

L'évaluation de la formation par les étudiants reste à développer, mais le dossier indique que des échanges entre l'équipe pédagogique et les étudiants ont permis d'adapter l'organisation globale de la mention. Une seule spécialité mène une évaluation systématique des enseignements, mais le dossier indique la généralisation de ces évaluations.

Avis par spécialité

Urbanisme : stratégie, projets, Maîtrise d'ouvrage

- Avis :

Cette spécialité vise à former des urbanistes de façon pluridisciplinaire, à la fois en termes théoriques et méthodologiques. La formation est de très grande qualité, structurée clairement et répond de manière conforme au référentiel de l'OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes). En outre, la spécialité dispose de liens forts avec les milieux professionnels de sorte que de nombreux intervenants professionnels qualifiés participent aux enseignements et à l'encadrement des stages. Enfin, la pédagogie, qui donne notamment un poids important aux ateliers et projets collectifs, est en adéquation avec les objectifs professionnels de la spécialité.

- Points forts :

- Qualité de la formation liée à sa cohérence et à la prise en compte du référentiel de l'OPQU et de la charte de l'APERAU.
- Forte attractivité.
- Variété et qualité de l'équipe pédagogique.
- La politique bien conçue des stages et travaux par ateliers dans certaines UE en M1 et M2.
- Liens nombreux et forts avec les milieux professionnels.

- Point faible :

- Faiblesse de l'ouverture internationale.

- Recommandations pour l'établissement :

- Développer l'international.
- Clarifier la situation d'une formation initiale en M2 en 18 mois.
- Renforcer les liens entre recherche et formation.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+

Paysage et évaluation environnementale dans les projets d'urbanisme et de territoires (PEEPUT)

- Avis :

Cette spécialité se donne pour objectif de former des urbanistes qui soient capables de répondre aux enjeux paysagistes et environnementaux de projets d'urbanisme et d'aménagement territorial. Cette spécialité s'inscrit pleinement dans un axe de recherche de l'UMR ADES et est co-habilitée avec l'ENSAPB.

La maquette est claire et progressive. De fortes mutualisations, notamment avec la spécialité « Urbanisme » sont prévues. Les stages se déroulent soit dans les milieux professionnels concernés, soit au sein de l'UMR ADES, dans le cadre de recherches-actions. De nombreux intervenants extérieurs. Les ateliers et stages permettent une bonne préparation à l'insertion professionnelle des diplômés. En revanche, compte tenu du peu d'ancienneté de la formation, l'insertion professionnelle reste encore peu connue et mériterait d'être discutée plus avant dans le dossier.

La formation répond sans doute à une demande en émergence mais doit trouver son public.

- Points forts :

- Un positionnement pertinent sur les thématiques environnementales et paysagères.
- La variété et la compétence de l'équipe pédagogique.
- La politique bien conçue des stages et ateliers.
- La mutualisation avec les autres spécialités, notamment urbanisme.
- Importance accordée à la professionnalisation.



- Points faibles :
 - Attractivité encore faible pour une formation ouverte en 2007 : 7 étudiants en M1 en 2007, 9 en 2008.
 - Ouverture internationale limitée.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Préciser davantage les liens avec les milieux professionnels et les objectifs en termes de compétence et de qualification (sur le modèle de la spécialité urbanisme).
 - Nouer des relations avec des partenaires étrangers (universités et institutions).
 - Améliorer la visibilité et l'attractivité de cette spécialité notamment en affirmant son positionnement dans l'offre de formation des masters et par rapport à l'ENSAPB.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Aménagement, gestion des équipements, sites et territoires touristiques (AGEST)

- Avis :

La spécialité forme des professionnels de l'aménagement du tourisme et des loisirs (cadres de stations touristiques, d'organismes locaux de tourisme, structures publiques et parapubliques de développement touristique chargés d'études et de mission...). Elle bénéficie d'une longue expérience dans son domaine et a su s'adapter aux évolutions des métiers concernés. Elle prévoit des stages longs (trois mois en M1 et cinq mois en M2) avec une convention et une soutenance devant jury avec participation du maître de stage ou d'un professionnel du secteur. L'organisation en mi-temps par semaine permet une offre en formation en alternance et en formation continue.

Ainsi, il s'agit d'une formation de qualité, ancienne et se renouvelant, qui s'appuie sur des partenariats forts avec les collectivités locales (Région et département).

- Points forts :
 - Une offre de formation pertinente et bien conçue, notamment par la variété disciplinaire, dans le domaine du tourisme.
 - La construction d'un référentiel de compétences pertinent.
 - Les partenariats avec les collectivités locales et les milieux professionnels.
 - L'attractivité croissante de la formation.
- Point faible :
 - Ouverture internationale faible, alors même que la spécialité se prête aux échanges d'étudiants, aux stages à l'étranger et à des interventions d'universitaires étrangers.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Accroître la visibilité et l'attractivité de la spécialité.
 - Parvenir à construire effectivement des partenariats internationaux.
 - Préciser davantage la spécificité de cette spécialité par rapport aux autres formations du même type, à Pau et aussi ailleurs en France.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+